



# LOCATIONS ETE 2024



Location du samedi au samedi uniquement

CAMPING	06/07 AU 13/07	13/07 AU 20/07	20/07 AU 27/07	27/07 AU 03/08	03/08 AU 10/08	10 /0 8 AU 17/07	17/08 AU 24/08	24/08 AU 31/08
DOMAINE DE YOLE								
LE DOMAINE DU CLARYS								
SIGNOL								
LES VIGNES								
LE VAL D'USSEL		LIBRE	LIBRE	LIBRE				
DOMAINE DES TOURS		LIBRE						LIBRE
DOMAINE DU CROS D AUZON								
LES PINS								
LE CLAPE VILLAGE			LIBRE					
LES MEDITERRANEEES								
LE PALAVAS								
LA MARINE		LIBRE	LIBRE	LIBRE		LIBRE	LIBRE	LIBRE
LA PIERRE VERTE								LIBRE
OZ EN OISANS	LIBRE			LIBRE				LIBRE
EL PLADE MAR								



# LOCATIONS POUR LES VACANCES D'ETE 2024

## 2er TOUR

L'équipe du CSE vous rappelle :

- Il est impératif de faire 2 choix à **2 lieux et/ou 2 périodes**
- **L'avis d'imposition de 2023 sur les revenus 2022** sera demandé lorsque vous viendrez régler.
- En fonction des disponibilités (semaines et lieux vacants), un 2<sup>ème</sup> voire 3<sup>ème</sup> tour sera réalisé rapidement en respectant les mêmes critères établis au premier tour.

⇒ **Les locations du C.S.E sont strictement réservées aux salariés de Ste Marie et leurs ayants droit.** Les enfants non à charge ne peuvent pas bénéficier des structures de vacances (ni d'aucune autre prestation) du C.S.E. En cas d'accident, ils ne seraient pas couverts par l'assurance.

⇒ Attention : **50€ demandé à la réservation.** Si annulation, non justifiée, les 50€ de réservation seront retirés et les points comptabilisés. Chaque location est payée à la semaine, le jour de la remise du bon de séjour. **De plus, dès l'attribution le chèque de caution devra être fourni sous 15 jours, sinon la location sera attribuée à une autre personne.**

⇒ Par ailleurs, les personnes **embauchées depuis moins de 6 mois** au 31 décembre 2023 ne seront pas considérés comme prioritaires. Leurs demandes seront prises en compte après affectation de toutes les autres personnes.

Des imprimés sont à votre disposition sur le site du C.S.E, aux pointeuses ou dans votre CSE. **Aucune autre forme de demande ne sera considérée comme valide (ex : mail, téléphone ...).** Vous trouverez au verso la liste des locations.

Pour rédiger votre demande, veuillez utiliser l'imprimé à découper ci-dessous et le déposer dans la boîte du CSE.

**Avant le Mercredi 17 AVRIL 2024, dernier délai.**

✂. ....Demande de location Été 2024.....

NOM : ..... PRENOM : ..... N°TEL (Obligatoire) : .....

DATES (par ordre de préférence)    LIEUX (par ordre de préférence)

1.....

1.....

2.....

2.....

**Un 3ème choix ne sera pas pris en compte.**